

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Géographie / classe de Quatrième

Thème 2 – Les mobilités humaines transnationales

- Un monde de migrants.
- Le tourisme et ses espaces.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Pourquoi enseigner les mobilités humaines transnationales en classe de Quatrième ?

Les mobilités humaines transnationales sont une composante majeure de la mondialisation contemporaine. Les mobilités sont indispensables au fonctionnement des sociétés dans un monde interdépendant. Pour le montrer, on approfondira les deux principales composantes des mobilités humaines contemporaines, phénomène massif et aux impacts territoriaux majeurs : les migrants et le tourisme. Elles seront étudiées selon une approche multiscalaire, en plaçant les individus et leurs pratiques au cœur des démarches pour permettre des approches concrètes.

Problématique : dans quelle mesure les mobilités révèlent-elles l'interconnexion du monde et reflètent-elles les inégalités et les différences qui existent entre les territoires et les populations ?

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que les mobilités humaines transnationales sont liées à la mondialisation et entraînent une mise en relation complémentaire mais hiérarchisée des lieux du monde à toutes les échelles ;
- que les orientations géographiques et les raisons de ces mobilités se sont diversifiées et complexifiées. En ce qui concerne les migrations internationales, les mouvements des « Suds » vers les « Nords » ne sont désormais pas plus importants en volumes que les mouvements « Suds »-« Suds » par exemple ;
- que les mobilités sont une forme spécifique de pratique de territoires, concrètement vécue par des femmes, des hommes et des enfants ;
- que les mobilités transnationales contribuent à transformer territoires, économies et sociétés.

Ce thème est l'**occasion de travailler plusieurs compétences du programme** et d'investir plus particulièrement celles qui permettent à l'élève de **construire des repères spatiaux (nommer, localiser, situer, caractériser un lieu ou des espaces)** par le recours indispensable aux cartes et aux planisphères ainsi qu'**analyser et comprendre un document**. Ce thème en lien avec l'actualité est aussi un moyen, pour l'élève, de **s'informer dans le monde du numérique**, notamment pour sélectionner, exploiter et exercer son esprit critique sur des informations.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- La notion de mobilité, et le vocabulaire qui en découle (déplacement, transports, migration) ont été abordés au **cycle 3**. L'élève a pu interroger la notion d'habiter et entrer dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations dynamiques que les « habitants » entretiennent à différentes échelles avec des lieux dont ils ont la pratique.
- **Au cycle 4**, en lien avec le programme d'histoire, le phénomène migratoire est replacé dans le contexte historique des grandes migrations de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle et étudié dans le contexte spécifique de la mondialisation contemporaine.
- **Au lycée général, technologique et professionnel**, la notion est remobilisée en classe de première sous l'angle des dynamiques de la population française et dans les classes de terminale par l'étude des migrations de travail et de tourisme.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Ce thème permet d'aborder les questions majeures suivantes, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.

Les mobilités transnationales recouvrent l'ensemble des déplacements des populations à travers les frontières qui mettent en relation les lieux et les personnes. Ces mobilités mettent en jeu des flux multiformes (personnes, informations, biens, devises, culture...) entre des pôles émetteurs et des pôles récepteurs interconnectés et complémentaires. Elles reposent sur des possibilités accrues de déplacements (développements techniques des réseaux de transports et d'informations...), et sont aussi très sensibles aux bouleversements induits par des situations de conflit, de tension ou de risque (aléas naturels, crises sanitaires...). Celles-ci peuvent conduire soit à l'étroit contrôle des flux, soit à la restriction ou à l'interdiction des mobilités et à la fermeture plus ou moins étanche et durable des frontières de la part des États.

Un monde de migrants

Si le monde contemporain demeure malgré tout très largement marqué par la sédentarité, il n'en reste pas moins que les migrations internationales concernent des effectifs considérables (plus de 232 millions de personnes en 2015 ; soit près de 3 % de l'humanité) et en croissance rapide (77 millions de personnes en 1965, 111 millions en 1990).

La géographie des migrations internationales demeure fondamentalement une **géographie de la mobilité du travail et de l'emploi, largement contrainte pour le plus grand nombre**. Elle reflète entre territoires émetteurs et récepteurs, l'essor d'inégalités multiformes. Elle s'organise autour de grands systèmes continentaux soit « Suds-Nords » (Amérique latine-Caraïbes/ Amérique du Nord, Afrique-Maghreb/ Europe, Europe orientale et centrale/ Europe

occidentale, par exemple), soit « Suds-Suds » (Golfe persique/Asie du Sud-Afrique-Proche-Orient). Ces flux principaux sont complétés par d'autres types de migrations plus spécifiques (migrations de retraite, étudiants en formation, « fuite des cerveaux » vers les États-Unis ...) et géographiquement plus diversifiées. Les migrations s'accompagnent de plus en plus de circulations, qui induisent un va-et-vient régulier du migrant entre son territoire d'origine et son territoire d'accueil pour des raisons familiales ou professionnelles, dans le cadre d'un parcours de vie et d'un projet migratoire. Ces circulations participent parfois de la dimension proprement transnationale de certaines de ces mobilités avec le maintien de relations multiformes (familiales, religieuses, économiques avec les transferts de fonds). Dans ce cadre, les diasporas sont, par leurs réseaux et leurs communautés, de puissants vecteurs de la mondialisation mais aussi du développement de leurs régions d'origine.

Les mobilités internationales forcées – liées aux crises, guerres et conflits géopolitiques – sont elles aussi en plein essor, en particulier dans certaines régions de l'Afrique sub-saharienne, en Asie ou, surtout, au Proche et Moyen-Orient. Si ces migrations concernent en premier lieu les États voisins de la zone de conflit, elles débordent parfois largement de leur cadre régional ou sous-continental (ainsi l'Europe face aux crises afghane, irakienne et syrienne).

On assiste ces dernières décennies à une accélération des migrations et à une diversification des profils des migrants (migrations plus familiales et plus féminines, mineurs isolés...) inégalement dotés en capital social et culturel. Cet essor bouscule la situation des États et leur capacité à gérer les flux migratoires alors que, parfois, la distinction entre pays d'accueil, de départ et de transit est rendue plus floue par la multidirectionnalité des flux et la mobilité des itinéraires. Dans ce contexte, les frontières sont plus ou moins ouvertes et plus ou moins poreuses, selon les stratégies mises en place par les différents États qui définissent aussi des statuts juridiques bien différenciés pour les migrants entrant, transitant ou vivant sur leur territoire. La fermeture de certaines frontières fait des espaces frontaliers des lieux habités, notamment dans des camps, des centres de transit ou de rétention qui limitent les logiques de circulation.

Le tourisme – une mobilité volontaire et d'agrément à des fins personnelles ou professionnelles – est doublement lié à la mondialisation :

- par sa **diffusion** à l'ensemble de la planète : les flux touristiques touchent des espaces de plus en plus nombreux et lointains, rendus accessibles par les moyens de transports à une population, financièrement plus ou moins aisée, dont les demandes répondent souvent à la circulation de modes et d'images ;
- par l'importance des flux touristiques internationaux (plus d'un milliard de personnes ont traversé une frontière à des fins touristiques), la diffusion des mobilités touristiques à un grand nombre de pays, dont les émergents, et les interdépendances entre les lieux sur de très grandes distances.

Les bassins principaux (Europe, Méditerranée, Caraïbes, Asie, Amérique, ...), les grandes métropoles et les stations touristiques mondiales constituent **les lieux privilégiés du tourisme mondialisé**. Le tourisme **transforme de manière considérable les territoires** dans le cadre d'une **mise en tourisme** envisagée comme la mise en relation des acteurs du tourisme (touristes eux-mêmes et leurs pratiques, opérateurs du tourisme privés ou publics) aux lieux et aux espaces. Les **mobilités touristiques** conditionnent l'aménagement et la pratique **d'anciens** et de **nouveaux lieux touristiques** (stations, parcs, métropoles...) et sont devenues un enjeu du développement durable des territoires.

Comment mettre en œuvre le thème dans la classe ?

Le professeur peut traiter les sous-thèmes dans l'ordre qui lui semble le plus pertinent. Il pourra utilement mobiliser la notion d'habiter vue au cycle 3 en mettant les hommes et leurs pratiques au cœur des études de cas. Les pratiques de l'espace par les migrants pourront être observées sur des photographies, des cartes ou sous forme de témoignages et rendre compte, à l'échelle locale, de la manière dont certains lieux sont habités.

Sous-thème 1 : Un monde de migrants.

L'étude de cas du premier sous-thème peut porter sur **l'itinéraire de migrants**, en articulant l'espace parcouru et la durée de la migration, intégrant différentes phases de circulation, de franchissements, d'arrêts (enfermement, rétention) ou de retours.

- Le choix d'un parcours de migrants au sein de l'espace euro-méditerranéen permet d'orienter l'approche sur un flux migratoire particulier parmi plusieurs possibles (« Nords-Nords », « Nords-Suds », « Suds-Suds » et « Suds-Nords »), et différents types de migrations (migrations de travail, réfugiés, « *brain drain* » etc.)
- Le choix d'un parcours de migrants « Sud-Sud » permet de souligner le rôle des pays du Golfe, riches et peu peuplés, attirant des migrants provenant de la rive sud de la Méditerranée (Égypte, Maghreb, corne de l'Afrique), d'Asie du Sud (Inde, Pakistan) et des Philippines.

Des cartes à différentes échelles, des images et des témoignages permettent d'identifier les routes, les lieux parcourus et les frontières traversées par les migrants (espaces de départ et/ou de destination, et/ou espaces de transit), et de s'interroger sur leurs motivations et sur les moyens qui rendent possible leur mobilité. C'est ici l'occasion de souligner les dimensions à la fois internationale et transnationale en étudiant un ou deux documents montrant que les migrants, tout en étant installés dans un nouveau pays, continuent d'entretenir de nombreuses relations avec celui qu'ils ont quitté (transferts de fonds, échanges culturels, flux de retours etc.). La réalisation de schémas peut accompagner la réflexion.

La mise en perspective à l'échelle mondiale est réalisée au moyen d'un planisphère représentant les principaux flux migratoires. Les élèves doivent percevoir la dimension mondiale des flux étudiés à différentes échelles et identifier des grandes régions de départ et d'arrivée révélatrices des inégalités induites par la mondialisation.

Sous-thème 2 : le tourisme et ses espaces

L'étude de cas du second sous-thème doit permettre d'appréhender les transformations spatiales liées aux activités touristiques à l'échelle locale (station, ville, parc de loisirs...) ou régionale (espace littoral, montagnard, rural...).

Le choix doit se porter sur **un lieu touristique mondialisé**, parmi plusieurs possibilités :

- À l'échelle **d'une région** (Côte d'Azur, Floride, etc.) **ou d'une station**, on identifie l'origine des touristes, on observe, on décrit les différentes pratiques touristiques dans cet espace (tourisme balnéaire, culturel, d'affaires, etc.) et on souligne les transformations des territoires liées aux aménagements.
- **Le choix d'une grande métropole mondiale** peut être l'occasion de réinterroger le thème « l'urbanisation du monde » et de croiser mobilités, villes et mondialisation. Lieu patrimonial, de la modernité, d'événements, la ville est un lieu touristique majeur qui permet d'identifier l'ampleur des flux touristiques à l'échelle mondiale et d'interroger les pratiques des touristes (déambulation, « shopping » par exemple) comme les aménagements réalisés à leur destination (centres-villes réhabilités, zones hôtelières et marchandes connectées aux réseaux de transport urbain et aux aéroports, ports de croisières...).

L'étude de cas peut poser la question de la concurrence pour l'espace (conflits d'acteurs et d'usages) et construire le rapport avec la mondialisation. Elle doit permettre à l'élève de comprendre et d'identifier les transformations spatiales, économiques, sociales voire environnementales dans l'espace touristique étudié, en intégrant la dimension du développement durable.

Une mise en perspective à l'échelle mondiale doit permettre de comprendre, au moyen d'un ou deux planisphères (flux touristiques, pays récepteurs de touristes), que la géographie des flux touristiques est mondialisée. Si elle révèle l'interconnexion d'espaces et de lieux de plus en plus nombreux et lointains, elle reste polarisée et montre l'inégale intégration des territoires dans la mondialisation.

Principaux repères spatiaux à construire

Ce thème est l'occasion privilégiée de réactiver et de consolider les repères spatiaux à l'échelle mondiale :

- les grandes régions de départ aux « Suds » ou aux « Nords » ;
- les grandes régions d'arrivée des migrants aux « Suds » ou aux « Nords » ;
- les grandes aires touristiques du monde ;
- les grands repères physiques (mers, océans, continents) ;
- quelques frontières, zones de passages mais aussi de contrôles (en lien avec l'étude de cas).

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Au centre de l'actualité, les migrations internationales sont porteuses de représentations et de préjugés. Dans un EPI « **Information, communication, citoyenneté** », en lien avec l'éducation aux médias et à l'information, on veillera à accompagner l'élève dans l'étude des sources et à distinguer information et donnée scientifique. On contribuera ainsi à consolider la compétence **raisonner**.

Dans un EPI « **Transition écologique et développement durable** », l'étude de la transformation des espaces et des sociétés par le tourisme peut permettre à l'élève de s'interroger sur les modes de développement choisis, en lien avec le Français ou les Sciences de la vie et de la Terre par exemple.

Le thème peut contribuer au **parcours citoyen** de l'élève, en lien avec une séquence d'Enseignement Moral et Civique portant sur l'engagement (la solidarité) ou la règle (la justice) ou la sécurité des personnes et des biens, en exploitant les témoignages d'un migrant, d'une association, d'une ONG ou d'un responsable public (police, justice). La capacité à argumenter, échanger en mobilisant un vocabulaire spécifique pourra être l'occasion de consolider la maîtrise des langages.

Le thème peut également enrichir le **parcours Avenir** par la découverte des nombreux métiers dont les espaces touristiques sont riches.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Se limiter à la seule approche quantitative des flux migratoires qui concourt à donner une image déshumanisée, simplificatrice et irréversible des migrations et de leurs diversités.
- Traiter des mobilités sans prendre en compte leurs conséquences spatiales, économiques et culturelles sur les territoires et les sociétés.
- Identifier les espaces de départ et d'arrivée sans considérer les espaces traversés, les routes, les camps et les circulations.